

La transition énergétique

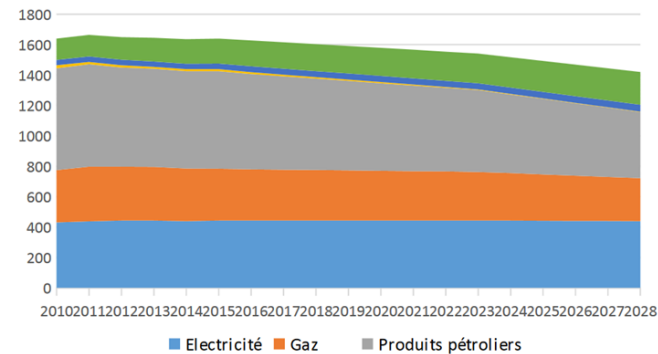
Pourquoi réduire la consommation d'énergie ?

Le principal levier contre le changement climatique

« L'énergie qui pollue le moins est celle que l'on ne consomme pas ». Dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays signataires se sont engagés à réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre. 70% de ces émissions sont issues de notre consommation d'énergies fossiles, principalement dans 2 secteurs : **le chauffage et le transport** (l'électricité étant déjà décarbonée à 90% en France).

La réduction des consommations d'énergie dans ces 2 secteurs est donc le premier enjeu de notre Transition climatique.

Il est décliné dans 3 principaux segments de marché : **le bâtiment, le transport et l'industrie**. Cet enjeu est ensuite décliné dans la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui prévoit actuellement un engagement de réduction globale de la consommation finale de 1420 TWh à l'horizon 2028 (soit une baisse de 14% par rapport à 2012).



Evolution de la consommation finale énergétique par secteur. Source : MTEs

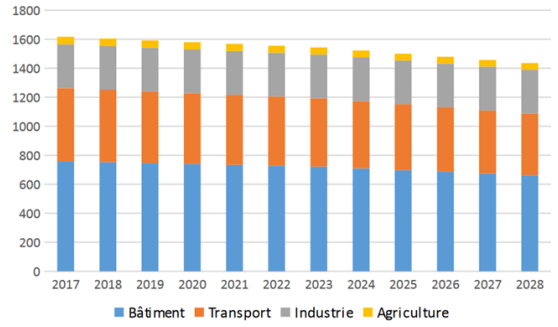
La France en retard par rapport à ses objectifs et ses engagements internationaux

La Stratégie nationale bas carbone de la France a montré que l'atteinte de la neutralité carbone nécessite une division par deux des consommations d'énergie à l'horizon 2050, en plus d'un effort massif de décarbonation des énergies que nous consommons.

De ce point de vue, l'économie française est sur le bon chemin car l'intensité énergétique (énergie consommée par % de PIB) a baissé de 1,4% par an ces dernières années. Cela signifie que nous produisons autant avec moins d'énergie.

Par contre, cette baisse n'est pas assez rapide en valeur absolue (1643 TWh en 2017 soit une baisse de 0,4% par rapport à 2012) que ce soit vis-à-vis de nos engagements européens (2% par an) que par rapport à nos propres objectifs de la PPE.

Ces efforts doivent porter en priorité sur le parc immobilier existant qui représentera encore 95% des consommations en 2030, notamment sur la rénovation technique (chaufferies et équipements performants).



Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur à partir de 2017 (TWh) Source : MTEs

Focus sur le bâtiment

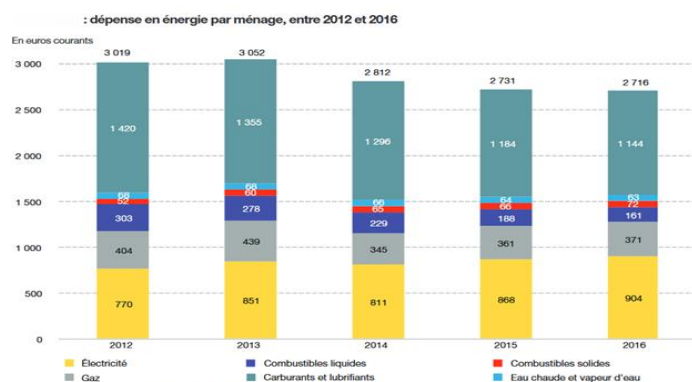
Le bâtiment est le premier consommateur d'énergie au niveau national. La réduction des consommations carbonées dans ce secteur est donc un enjeu central, en particulier la réduction des consommations thermiques (80% de l'énergie consommée dans le résidentiel vient du chauffage et de l'eau chaude). L'action repose sur 2 principes :

- du neuf performant : la nouvelle réglementation environnementale sur les bâtiments neufs, en 2020, fixera des objectifs plus ambitieux que la précédente en termes de consommation unitaire du bâti par m², combiné avec une réduction de l'empreinte carbone;
- définir d'ici début 2020 l'objectif et les modalités des deux prochaines périodes du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sur la base d'une analyse des gisements d'économies d'énergie.

Mieux gérer les dépenses énergétiques des ménages et les optimiser durablement

La dépense courante d'énergie d'un ménage représente en moyenne 2 716 € en 2016, dont 1 571 € liés à l'énergie dans le logement et 1 144 € imputables aux achats de carburants. Cette facture totale est quasiment stable (-0,6%), après deux années successives de baisse (-2,8 % en 2015 et -8,5 % en 2014). En effet, la hausse des dépenses d'énergie domestique (+ 1,5%) est à peine compensée par la baisse de celle de carburants (- 3,3%). L'augmentation des dépenses d'énergie pour le logement en 2016 est imputable à la hausse de la consommation d'énergie résidentielle elle-même liée au climat.

Cette dépense d'énergie est fortement corrélée au prix mondial des énergies fossiles actuellement dans un creux, mais très volatile. Les économies en énergie sont le seul levier d'économies financières durables.



Champ : ménages français (DOM compris, TOM exclus). Sources : Insee, Comptes nationaux ; SDES, Comptes de l'énergie et Comptes du logement 2016